



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École de Vesancy



Place du Château

01170 Vesancy

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : M. David Grandclément	X		
Maire :	X		Mme Françoise Fontaine
Conseiller municipal : Mme Françoise Consani	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Mme Manon Ledrapier	X		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
M. Philippe Gayet de Chassey	X		
Mme Audrey Perez	X		
M. Julien Renou (suppléant)	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 13/11/2021

Le président, directeur de l'école

Nom :
Signature

Le secrétaire, déléguée des parents d'élèves de la classe des
petits

Nom : Audrey Perez
Signature

Date : 08/11/2021

Heure de début : 19h

Ordre du jour :

1. Présentation :

- Les effectifs : 42 élèves (43 inscrits)

5 PS (une 6ème élève arrivera en décembre)

8 MS

2 GS

4 CP

6 CE1

6 CE2

4 CM1

6 CM2

- Organisation et contraintes COVID :

Absence de brassage des classes (pas de récréation commune, ni de décroisement)

Impossibilité de faire des activités / actions communes (sortie / sport etc....)

- Coopérative de classe :

Leurs objectifs et missions :

Apprendre aux élèves la citoyenneté

Mise en place d'une pédagogie de projets"

La classe des grands : modèle du conseil municipal avec un bureau qui est élu avec un vote à 2 tours et une campagne d'élection où les élèves se présentent. Il y a 3 fonctions clés : président(e), secrétaire et trésorier(e) (seule fonction soumise à une contrainte de compétences qui est la maîtrise des calculs de base)

Les petits sont bien évidemment encadrés mais participent au maximum avec leurs compétences.

2. Vote du règlement intérieur de l'école (le règlement actuel est consultable sur le site internet de l'école). ([lien](#))

Nombre d'avis positifs : 6

Nombre d'avis négatifs : 0

3. Présentation du plan de continuité pédagogique.

Le système est mis en place si une classe doit fermer pour cause de Covid.

La première chose sera un formulaire pour savoir où en sont les familles dans leur équipement numérique pour trouver des solutions rapidement s'il le faut pour certains foyers.

Documents disponibles pour les familles de la classe des petits à récupérer à l'école. Pour la classe des grands, les documents seront principalement de manières numériques et le prêt de **matériels** est possible.

Un site est déjà en place, il s'agit de limiter au maximum les visioconférences pour ne pas sur engorger les réseaux et laisser la possibilité aux familles de tous pouvoir travailler et étudier avec un lien hebdomadaire avec M. Grandclément chez les grands par appel téléphonique.

Visioconférences optionnelles proposées pour la classe des petits.

4. Présentation de l'avenant 2021-2022 du projet d'école.

Il regroupe l'ensemble des activités et projet sur l'année 2021/2022, il y a 3 axes principaux :

- Connaître et Utiliser :

Reconduite des ateliers lecture & écriture pour améliorer les performances et le plaisir des élèves de la GS au CM2

La nouveauté sera d'améliorer les performances et le plaisir dans une langue étrangère (anglais) de la MS au CP à l'oral et du ce1 au cm2 à l'oral et écrit

- La continuité pédagogique :

Mise en place d'outils pédagogiques multi-niveaux sur plusieurs années avec des classeurs de progression par thèmes (français, anglais, histoire, géographie, mathématiques).

Pour la classe des petits, il s'agira un classeur d'autonomie et pour la classe des grands des classeurs scolaires.

Mémoire des projets pédagogiques vécus :

Création pour la classe des grands d'un album photos et textes 1 fois par an.

Supports pluriannuels pour la classe des petits.

- La complémentarité entre les élèves et les partenaires de l'école :

Maintenir le lien avec la municipalité et l'ensemble du village.

Participation au journal la Vesancière pour les élèves du CE1 au CM2

Coopérative de classe et gestion de projets de la PS au CM2

Travail également avec les animateurs de la communauté d'agglomération du Pays de Gex.

5. Les projets pour cette année scolaire

- Sortie neige :

Pas de ski de fond au vu des conditions sanitaires, sorties randonnées et raquettes de prévues dès que les assurances scolaires seront auront été fournies pour tous les élèves.

- Natation :

L'école souhaite donner la priorité à la classe des petits si le niveau 2 du protocole sanitaire est toujours actif ; en cas de retour au niveau 1 nous espérons pouvoir amener Tous les élèves de l'école à pratiquer cette activité, cela se déroulera les vendredis matins du 7 janvier au 11 février de 9h35 à 10h15.

- Ecole dans la nature :

Tous les vendredis après-midi quand les conditions météorologiques et les élèves le permettent.

- Programme Atole :

Elaboré par un chercheur J-P Lachaux (Inserm) pour faire le lien entre la neuroscience et le système éducatif.

Le but étant d'éduquer à ce qu'est l'attention et apprendre à reprendre le contrôle sur celle-ci.

- Projets coopératifs des élèves :

Dans la classe des grands : continuer le jardin, le banc est maintenant fini dans le jardin, projet skate avec la réalisation de rampes (exercices mathématiques pour la réalisation du trace, mesures etc....)

Dans la classe des petits : continuer le jardin, cabane oiseaux (avec responsabilité de la sortir et rentrer chaque soir et de nourrir les oiseaux), atelier gâteau pour les anniversaires mensuels.

APPEL AUX PARENTS AGREES OU QUI FERONT LES DEMANDES D'AGREMENT POUR LES ENCADREMENTS

6. Point sur le projet Erasmus + mastery reading.

L'objectif est de créer un logiciel en ligne pour aider les élèves à progresser à leur rythme en lecture, orthographe et compréhension en s'appuyant sur la modélisation de procédures efficaces d'apprentissage.

7. Présentation des comptes-rendus ou bilans :

- Registre de santé et sécurité - OK
- Bilan exercices évacuation incendie - effectué
- Bilan exercice(s) de mise en sécurité (P.P.M.S) - effectué

8. Point sur les locaux, matériels et mobiliers :

Remerciements pour les travaux d'été dans les deux classes.

Projet d'aménagement du haut du local préau (volume de stockage supplémentaires)

Huisseries classe des petits à refaire (porte capricieuse, parfois très difficile à fermer, fenêtre pas hermétique avec de l'eau qui rentre dans la classe selon l'hygrométrie).

Changement de la porte issue incendie chez les grands avec l'ouverture du bon côté, et réflexion quant à une fixation de l'escalier de secours au sol pour éviter un effet de levier qui pourrait endommager le mur de pierres.

Rappel besoin de locaux de travail d'équipe et pour la direction.

9. Projection évolution des effectifs et des besoins en termes de locaux et matériel :

Base de 42 en novembre, 43 en décembre.

La mairie doit réfléchir à différents scénarios en fonction de l'évolution des effectifs.

La base est de 40 élèves minimum pour les trois prochaines années sans prise en compte de la création de nouveaux logements (lotissement prévu).

10. Point sur l'entretien des locaux

Revoir l'entreprise d'entretien pour une amélioration des services notamment aux petites et grandes vacances scolaires. (grand ménage non fait cet été) Intégrer dans les tâches à réaliser l'approvisionnement en papier-toilettes, essuie-mains et savon les distributeurs mis en place. Demande de remise en place systématique du matériel déplacé lors du nettoyage.

Redemande que soit incluses aux tâches à réaliser : la recharge de savon dans les toilettes de la cour : pas de savon à disposition des élèves et du personnel depuis septembre 2020 dans les toilettes extérieures, ce qui met à mal la bonne application du protocole sanitaire et les règles d'hygiène élémentaires.

Un changement du distributeur d'essuie-mains de la classe des petits est à réaliser (celui-ci s'ouvrant inopinément lors de son usage par les élèves).

11. Communication avec la municipalité (point sur les modalités et les procédures).

Demande est faite pour avoir les coordonnées des personnes à joindre en cas de problématiques sur les locaux ou en cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

12. Divers (école et cérémonie du 11 novembre dans le cadre de la crise sanitaire).

Cette année encore l'école ne peut s'associer à cette cérémonie pour cause de non-brassage des élèves.

Heure de fin : 22h15